



Blain, le 15 mai 2020

A nos adhérents,
A nos animateurs,
A nos partenaires,

Nous sommes tristes de vous annoncer que **nous annulons tous nos séjours de l'été 2020.**

C'est une décision difficile et pénible pour nos vacanciers qui attendaient ce moment d'évasion avec impatience, et aussi pour nos animateurs, pour nos partenaires et pour l'association.

➔ **Pourquoi cette décision ?**

Cette décision intervient à la suite des **recommandations de la Direction Générale de la Cohésion Sociale** :

“Dans ce contexte et au titre du principe de précaution, il paraît difficile d'organiser de manière anticipée les séjours VAO de la saison estivale dans des conditions permettant le « bien-être, la santé et la sécurité des personnes handicapées » comme prévu par le code du tourisme.

En outre, la finalité des VAO est l'offre de prestations touristiques de qualité adaptées à la situation des personnes accompagnées. En l'état actuel de la situation, l'accomplissement de cette finalité paraît compromis tant du point de vue de la formation des accompagnants que de l'offre de loisirs disponible. En effet, sous couvert de cette crise sanitaire, il ne faudrait pas renoncer à la qualité de l'offre au détriment des vacanciers. Leurs santé, sécurité et bien-être doivent primer sur toute autre considération.”

Nous ne pouvons pas, en effet, organiser des séjours qui soient des moments de plaisir pour nos vacanciers, qui favorisent leur inclusion et leur autonomie, qui assurent leur bien-être et le respect de leurs individualités, qui privilégient le bien vivre ensemble et la détente et, en même temps :

- garantir les distances de sécurité dans les minibus, dans les hébergements, dans les chambres,
- veiller à ce que chacun respecte les gestes barrières,
- assurer la désinfection des locaux, des véhicules,
- repenser l'ensemble des activités prévues sur les séjours,
- accompagner les peurs et anxiétés liées à ce contexte,
- augmenter la charge de travail et les responsabilités de nos animateurs...



La Cour Mortier - 2 rue du 8 Mai - 44130 BLAIN - Tél. : 09.63.46.02.10
Courriel : contact@association-exaequo.fr - Site : www.association-exaequo.fr

C'est une décision que nous prenons dès aujourd'hui, pour que chacun, nos vacanciers et leurs familles, les structures d'accueil, nos animateurs, nos partenaires et nos salariés, puisse, dès maintenant se projeter et se réorganiser.

→ **Quelle est la suite ?**

Les vacanciers qui ont déjà réglé tout ou partie de leur séjour bénéficieront automatiquement d'**un avoir**, valable sur leur prochain séjour pendant 18 mois. Cette réglementation exceptionnelle liée au contexte sanitaire (ordonnance n°2020-315 du 25 mars 2020) permettra à Ex Aequo de traverser cette période difficile.

Cependant, pour ne pas mettre nos vacanciers en difficulté, il sera possible d'étudier les éventuelles demandes de remboursement.

De juin à septembre, toutes les activités d'Ex Aequo étant suspendues, les 3 permanents d'Ex Aequo seront au chômage partiel et **nos bureaux seront fermés**.

Le **catalogue Automne-Hiver devrait paraître**, comme tous les ans, **en septembre**.

Et le **programme de l'été 2021** sera certainement **le même que celui de l'été 2020**.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

L'équipe d'Ex Aequo